

VERS UN PARLEMENT DE LOIRE



UNE FICTION
INSTITUTIONNELLE
TERRITORIALE

LES CARNETS DU POLAU



VERS UN PARLEMENT DE LOIRE

•

UNE FICTION INSTITUTIONNELLE TERRITORIALE

•

Ce carnet rend compte de l'expérimentation territoriale du parlement de Loire sur ses premières années (2019-2022). Cette démarche, ouverte autant qu'« alerte », est initiée par le POLAU-pôle arts & urbanisme. Mobilisant les ressorts de la fiction, de l'expérience et de l'enquête, elle envisage la reconnaissance du bassin versant ligérien ainsi que la représentation institutionnelle de cet écosystème.

ET SI...

ON RENVERSAIT LES PERSPECTIVES DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Depuis 2019, le POLAU et ses partenaires développent une démarche singulière sur le bassin ligérien : le parlement de Loire, une approche ouverte qui joue « sérieusement » à retourner les postures anthropocentrées et à négocier avec les milieux. Autant de clés pour travailler une approche culturelle de l'ingénierie territoriale.

Le choc climatique, la pandémie, invitent à accélérer la modification des comportements (changement de cosmogonie, de perspective, meilleure considération des maillages, des solidarités...). Les territoires, qu'ils soient géographiques, habités, aménagés, ne sont plus seulement les points d'appui. Ils ont leurs expressions propres. Leur indignation devient manifeste.

Des catastrophes naturelles aux crises sociales, de la révolte des sols, des fleuves, des espèces, aux luttes contre les discriminations, nous devons reconsidérer l'ensemble des présupposés surplombants. Ceux-là qui dictaient nos façons de penser, nos postures descendantes autant que nos ingénieries, sont à remettre littéralement « à l'endroit ».

En initiant la démarche du parlement de Loire, nous engageons une réflexion en actes. Et si on envisageait de considérer d'autres voix, autres qu'humaines pour mieux reconsidérer nos équilibres et nos interdépendances ? Par l'approfondissement des connaissances scientifiques, intellectuelles, sensibles, par de nouveaux registres d'apprentissage, par des récits, des jeux d'observation, des représentations, des expérimentations mais aussi par un autre partage des modes de décision.

À l'échelle des territoires, il convient de reconsidérer les manières d'agir, les modalités classiques d'intervention. Réglementations, projets descendants, schémas directeurs, les outils restent régis par des intérêts de l'ancien monde (anthropocentrisme, silos organisationnels, prédation économique...), jusqu'aux notions même de protection, de préservation ou de patrimonialisation, qui renforcent la perspective de dominant-dominé, de l'humain sur son milieu.

L'évidence, aujourd'hui, est de devoir négocier avec d'autres que nous; autres qu'humains et... autres humains. Comment, à l'échelle des territoires, passer de l'exploitation à la négociation, d'un système de gestion à un système de traduction, de la consommation à la considération, de la production à l'habitabilité ? Des notions telles que patrimoine, hospitalité et attachement sont priées de se substituer à celles de patrimoine, à celles d'exclusion et d'attractivité !

Les renversements et autres exercices de bascule sont à imaginer aux différents étages, et couloirs de nos organisations. Cela suppose des actes fictionnels, performatifs, des cellules de réflexion collective. Transformer la culture de l'intervention territoriale est possible, notamment par l'expérimentation de dispositifs en faveur du ménagement des territoires (au sens d'une tempérance de l'action selon les espaces vécus : sobriété, réversibilité, circularité...)

Et si, avant de composer, nous nous mettions d'abord à l'écoute de toutes les entités vivantes et du déjà-là ? Considérons les contextes, les forces vives mais aussi les signaux faibles ; enchantons les sujets complexes, facilitons les réflexes d'alliance, tissons des mailles fines.

Cette ligne éditoriale-territoriale ouvre des chemins d'action et d'inversion pour métaboliser la gravité de la situation. Les imaginaires, l'art, la culture, l'approche narrative doivent nous y aider.

Maud Le Floc'h,
directrice du POLAU

LA LOIRE, PAYSAGE DE L'ALERTE

Système écologique complexe, la Loire constitue le lien naturel entre une diversité de territoires et leurs habitants et entre des montagnes à son estuaire. Ses crues et ses sécheresses, la diminution du nombre d'espèces qui la remontent, sont autant de signes des bouleversements en cours. Pensée à l'échelle de son bassin versant - territoire du fleuve et de ses affluents -, la Loire irrigue plus d'un cinquième du territoire français.

LONGUEUR
1006 km

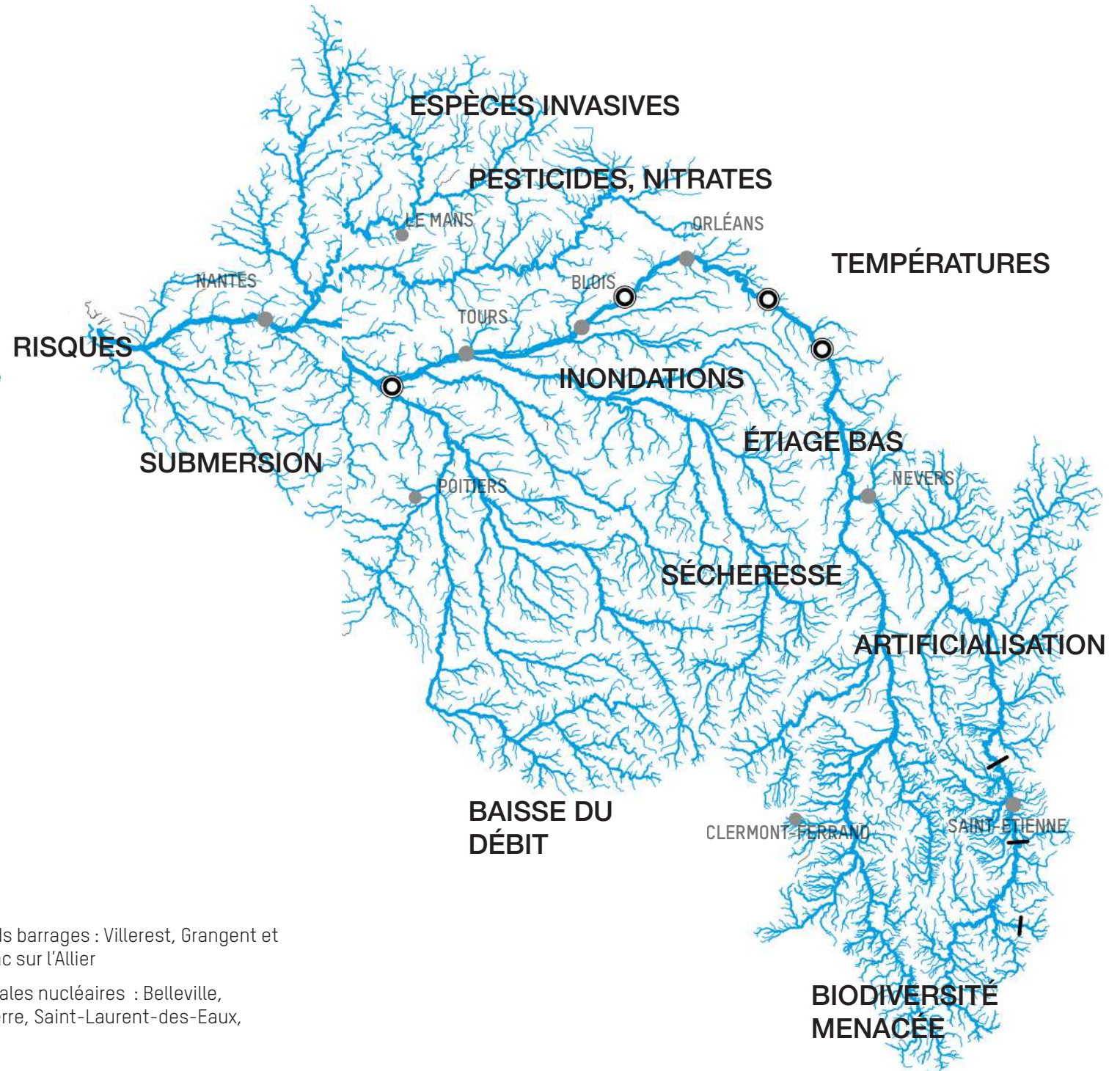
BASSIN
117 356 km²

SOURCE
versant sud du mont Gerbier-de-Jonc

RÉGIONS TRAVERSÉES
Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire
Embouchure : Golfe de Gascogne, Océan Atlantique

VARIATIONS HYDROLOGIQUES
débit moyen sur l'année : 250 m³ par seconde à Tours et 900 m³ par seconde à l'embouchure

- 3 grands barrages : Villerest, Grangent et Naussac sur l'Allier
- ⊙ 4 centrales nucléaires : Belleville, Dampierre, Saint-Laurent-des-Eaux, Chinon



GENÈSE D'UNE DÉMARCHE COLLABORATIVE

Le POLAU explore, depuis plus de dix ans, les registres du fleuve autour du risque inondation, de ses représentations et de ses usages. Basé en région Centre-Val de Loire, le POLAU entrevoit dans le fleuve Loire un paysage de l'alerte, un sujet de travail porteur d'enjeux écologiques, d'aménagements, d'usages, mais aussi d'enjeux culturels et de créations.

En 2010, une démarche « Atelier Loire » agrège des professionnels: l'agence d'urbanisme, des collectivités, des étudiants ingénieurs, géographes, etc. En 2011, l'invitation lancée à une équipe artistique, La Folie Kilomètre, pour questionner l'arrière-plan du nouveau Plan de Prévention du Risque Inondation, fait émerger une expérience artistique de 24h, "Jour Inondable". C'est un projet pluridisciplinaire de création in situ qui investit le champ de l'intervention vivante et visuelle, l'exploration urbaine et la mise en situation.

La Loire fait lien entre tous les territoires qu'elle traverse. Elle y accueille une multiplicité de formes de vie. Elle façonne leur géographie, leur géologie, en influence l'histoire et les activités humaines qui s'y greffent et en dépendent.

En 2019, le POLAU ouvre un programme artistes ingénieurs, GENIES-GENIES, dans le cadre des 500 ans de la Renaissance en Centre-Val de Loire. Il propose d'imaginer ce que pourraient être les contours d'un parlement de Loire, un parlement retournant les points de vue anthropocentrés. Maud Le Floc'h y convie alors Camille de Toledo, écrivain-juriste, qui développe les notions d'institution potentielle et de fiction institutionnelle.

LE POLAU- PÔLE ARTS & URBANISME

Créé en 2007, le POLAU-pôle arts & urbanisme développe, en actes, un laboratoire d'urbanisme culturel à destination des artistes et opérateurs, des chercheurs, des collectivités et des aménageurs, en France et à l'étranger. Par son activité d'incubations et expérimentations, il accompagne des projets artistiques liés à la ville et aux territoires. En développant des ressources et des projets issus des croisements entre l'art et l'aménagement, il renouvelle les modalités de la création artistique et de l'intervention urbaine.

UN PARLEMENT HORIZONTAL ET PARTENARIAL

Le projet s'est inventé avec l'appui d'un écrivain et d'une commission d'information. Il se transforme en cheminant avec un noyau d'acteurs du Val de Loire. Issu de la société civile, le groupe porteur de la démarche s'élargit au fil des mois. Il est monté en inter-connaissance et en compétence sur les sujets de droits de la nature, de politiques publiques, de design territorial, d'animisme... devenant ainsi un collectif référent.

L'hypothèse fictionnelle du parlement de Loire se construit aujourd'hui collectivement. Au-delà du POLAU, de nombreux partenaires sont parties prenantes de la démarche :

- La Mission Val de Loire - Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- La Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire - (Université de Tours),
- Des associations de bateliers (La Rabouilleuse - École de Loire, Voiles de Loire...), culturelles (Le Petit Monde...)
- L'Université Populaire de Tours pour la Terre
- Des artistes (ateliers d'Offard, Diane Bonnot, Floriane Facchini, Zazü, MueMosa,...)
- Des collectivités et institutions (Tours - Ville et Métropole, Région Centre -Val de Loire, Département 37, DRAC Centre - Val de Loire,...)
- Des riverains, etc.

Le registre « pas de côté » que propose la fiction, se révèle pertinent pour nouer des dialogues nouveaux sur un territoire, redéfinir les cadres d'actions alliées. Ces coopérations originales proposent de faire culture autour des transitions.

Quelques-uns issus de ce premier cercle prolongent la démarche « Vers un parlement de Loire » à travers un collectif prêt à développer une « assemblée du Val » - visant à la porter à l'échelle du bassin versant. Un esprit commun et un programme d'actions (résidences arts-sciences, escales, événements, recherche-action, essaimage de la méthodologie, accompagnements spécifiques...) sont à l'agenda.

LA DÉMARCHE



chercheurs



usagers du fleuve



artistes



experts

• avec •
UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE

Une recherche-
création sous
forme
d'expérimentation
territoriale

= RENVERSEMENT DE PERSPECTIVE

VERS
• acte 2 •

un récit fédérateur
des ingénieries
territoriales
une communauté

DES FORMATS D'ENQUÊTES

• comment •



expériences in situ
marches, bivouacs, nage...

production de connaissances croisées
arts-sciences, philosophie, anthropologie,
droit...



exercices de traduction du vivant
se mettre à l'écoute,
observer, comprendre

collectes de récits et attachements
luttons, usages,
perceptions

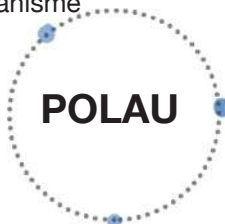


FICTION « et si on faisait
un parlement de Loire ? »

Camille de Toledo
Artiste associé



urbanisme



POLAU



arts

la commission du
parlement de Loire



transitions



**LANCEMENT
DU PROGRAMME
ARTISTES-
INGÉNIEURS
GÉNIES-GÉNIES**

> Vous êtes
une collectivité,
une association,
un acteur du
territoire ligérien

> Vous travaillez sur
des enjeux de transition
écologique, citoyenne,
urbaine, territoriale

> Vous souhaitez
aborder un sujet
spécifique de façon
concertée, inventive,
contextuelle

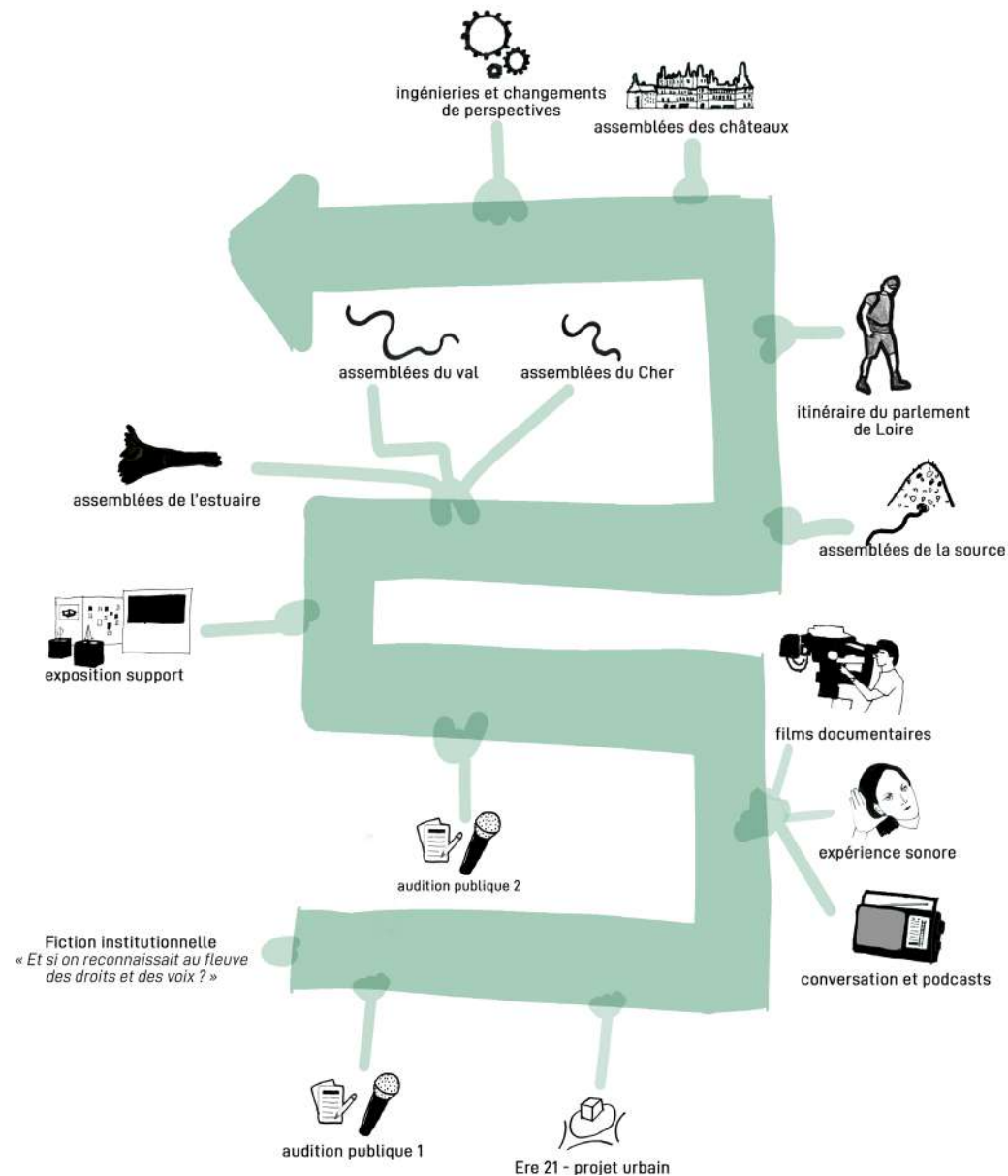
> Vous accordez
une importance à
l'approche narrative
pour faciliter
le changement

REJOIGNEZ LA DÉMARCHE DU PARLEMENT DE LOIRE

Rejoignez les aménageurs, artistes, paysagistes, usagers qui oeuvrent chacun dans leurs registres de réflexion et d'action à une mise en récit du territoire ligérien pour mieux considérer les entités qui en constituent ses milieux naturels.

- polau.org/incubations/demarche-du-parlement-de-loire/
- FB @Le parlement de Loire
- parlementdeloire@gmail.com
- <http://www.parlementdeloire.org/>

UNE MÉTHODE EN FAVEUR DU MÉNAGEMENT DES TERRITOIRES





ACTE 1 LES AUDITIONS DU PARLEMENT DE LOIRE

**Imaginer l'institution
d'un écosystème fluvial à partir
d'une recherche-création collective**

Imaginé comme un processus constituant pour la création d'un parlement du fleuve, ce premier acte a pris la forme d'une enquête collective menée par une commission pluridisciplinaire et animée par l'écrivain et juriste Camille de Toledo. Celui-ci a élaboré un processus structuré d'une série d'auditions publiques avec des chercheurs et penseurs (philosophes, anthropologues, écologues, biologistes, juristes) et des usagers de la Loire. La fiction institutionnelle qui en découle sert de ligne éditoriale-territoriale pour ouvrir des chemins d'action en faveur d'un retournement de perspective, elle est une narration commune face aux bouleversements climatiques en cours.

UNE INVITATION À CAMILLE DE TOLEDO

Afin de développer l'idée d'un parlement de Loire, inspiré par le "parlement des choses" de Bruno Latour¹ et des reconnaissances récentes de personnalités juridiques d'écosystèmes dans le monde, le POLAU fait appel à l'écrivain-juriste Camille de Toledo en 2018, pour une résidence de recherche-création.

Camille de Toledo est écrivain, juriste et plasticien. Il développe progressivement les termes de « fictions institutionnelles » et « institutions potentielles », revendiquant ainsi une extension du domaine de l'écriture pour accélérer des métamorphoses, changer nos manières d'habiter, révéler des anachronismes entre les savoirs du présent (notamment en lien avec l'écologie des écosystèmes) et les formes politiques issues de la modernité.

Docteur en littérature comparée, Camille de Toledo a fondé la Société européenne des auteurs afin de promouvoir « la traduction comme langage ». Il est l'auteur, entre autres, de *Vies potentielles* (Éditions du Seuil, 2019), *Le livre de la faim et de la soif* (Gallimard, 2017), *Les potentiels du temps* (co-écrit avec Aliocha Imhoff et Kantuta Quiros-Manuella Éditions, 2017), et de *Thésée, sa vie nouvelle* (Verdier, 2020), sélectionné au prix Goncourt 2020.

Il a conduit, en 2019-2021, les auditions du parlement de Loire en qualité d'auteur associé au POLAU dans le cadre du dispositif de Ciclic (agence régionale du centre pour le livre, l'image et la culture numérique).

**“Et si on faisait
un parlement
de Loire ?”**

¹Dans un article rédigé en 1994, «Esquisse pour un parlement des choses», le philosophe Bruno Latour propose d'instituer un parlement dans lequel les entités non-humaines pourraient se voir représentées- par l'intermédiaire de scientifiques ou de personnes reconnues pour leur compétence dans un champ particulier. Cela lui inspirera l'expérimentation artistique *Make it work - le théâtre des négociations* menée en 2015 avec Frédérique Aït-Touati, Sciences Po Paris et le théâtre Nanterre-Amandiers.

Pendant deux ans (2019-2020), une série de 13 auditions publiques se déroule en quatre temps à Tours, Blois et Saint-Pierre-des-Corps. Ces auditions mettent en actes une recherche collective pour imaginer l'institution potentielle d'un écosystème fluvial et impliquer dans un parlement reconfiguré la faune, la flore, les bancs de sable, les masses d'eau et l'ensemble des composants de la Loire. À la manière d'une commission parlementaire, la commission pour un parlement de Loire mène l'enquête et auditionne des chercheurs et penseurs (philosophes, anthropologues, écologues, biologistes, juristes) et des usagers de la Loire. À quoi pourrait ressembler un parlement de Loire ? Le fleuve peut-il devenir sujet de droit ? Ce processus constituant s'empare du vocabulaire parlementaire, retourne l'imaginaire du droit en y injectant du sensible et en l'ouvrant aux autres qu'humains. Croisant différents points de vue et expertises, les auditions font émerger de nouveaux savoirs issus du théorique et du sensible.

AUDITION #1 VERS UNE INSTITUTION POTENTIELLE 19 OCT. 2019

AUDITIONNÉ-E-S
Bruno Latour, Frédérique Aït-Touati, Bruno Marmiroli, Virginie Serna

Apéritif avec des produits de Loire par Olivier Dohin

Cette première série d'auditions explore la possibilité d'inclure les non-humains dans la vie politique, via un nouveau système de représentations, voire de nouvelles institutions. La représentation des éléments de la nature par des "traducteurs" humains soulève alors la question des attachements au fleuve d'un peuple de Loire. Afin de réanimer un écosystème qui a été désanimé (le fleuve comme ressource), il s'agit tout d'abord de savoir qui est là, de comprendre le milieu (vase, crues, bancs de sable, etc.), les interactions et interdépendances, ses blessures.

AUDITION #2 À L'ÉCOUTE DES NON- HUMAINS 14 DÉC. 2019

Séance d'écoute
Immersion dans les sonorités du fleuve Loire avec l'audio-naturaliste Boris Jollivet

AUDITIONNÉ-E-S
Jacques Leroy, Jean-Pierre Marguénaud, Catherine Larrère, Catherine Boisneau

La deuxième journée d'auditions défend une posture d'écoute envers le milieu ligérien afin de faire valoir sa voix et ses droits, impliquant aussi de savoir "se mettre à la place de" et d'adopter une perspective autre qu'humaine, ici celle des poissons. La possibilité de reconnaître le fleuve comme sujet de droit à partir de l'appareil juridique existant semble possible, ce qui entraînerait une transformation des fictions juridiques qui nous gouvernent. Se pose alors la question d'une éthique environnementale pour manier ce nouveau dessein institutionnel.



© Apolline Fluck

AUDITION#3 CONFLITS ET NÉGO- CIATIONS ENTRE LES ESPÈCES 17 OCT. 2020

Session d'écopsychologie
avec Serge Mang-Joubert

AUDITIONNÉ-E-S **Valérie Cabanes, Matthieu Duperrex, Gabrielle Bouleau, Gilles Deguet**

Cette troisième série d'audition creuse encore l'idée d'un nouveau statut juridique pour Loire, à partir d'exemples de reconnaissances d'écosystèmes, des droits de la nature, du crime d'écocide et des droits des générations futures dans le monde. Les perturbations des milieux liées à l'anthropocène (espèces invasives, déséquilibres bactériologiques, etc.) font émerger des "maux communs" auxquels tous les cohabitants font face. La formulation de motifs écologiques précis inciterait à davantage d'action dans les politiques publiques environnementales.

AUDITION #4 VERS DES INSTITUTIONS ANIMISTES 4&5 DÉC. 2020

AUDITIONNÉ-E-S **Sacha Bourgeois-Gironde et Marie-Angèle Hermitte**

Au cours de ces auditions, la commission recherche une voie entre les droits modernes et les ontologies des peuples-sentinelles qui dialoguent avec les êtres de la nature. La reconnaissance de la rivière Whanganui comme sujet de droit en 2017 a identifié formellement les interdépendances au milieu à travers des outils juridiques modernes. L'animisme juridique permet de créer des sujets de droit aux attributs juridiques qui leur conviennent, au même titre qu'il existe une différence entre personnes morales et physiques.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Camille de Toledo
Auteur associé, juriste
Virginie Serna
Archéologue subaquatique,
conservatrice en chef
du Patrimoine, chargée
de mission au Ministère
de la culture
Bruno Marmiroli
Architecte paysagiste,
directeur de la Mission Val
de Loire Patrimoine Mondial
Lolita Voisin
Paysagiste, directrice
de l'École de la nature
et du paysage de Blois –
INSA Centre-Val de Loire
Joan Pronnier
Cheffe de projet COAL
art et écologie

Stéphane Cordobes
Conseiller-expert à l'ANCT-
Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires
et enseignant-chercheur,
associé à l'École urbaine
de Lyon

Pascal Ferren
Philosophe et urbaniste





NUL N'EST
CE VISE
IGNORER
la poésie

**«Quand on dit ‘Loire déborde’,
‘Loire est en crue’, il y a déjà une parole ;
une parole qu’il faut traduire en
langage humain. Mais ‘Loire’ parle.
Elle n’a jamais cessé de parler. Elle est,
en cela, une puissance d’agir.»**

Bruno Latour

Jour 1 des auditions du parlement de Loire,

**«C’est ce retournement que nous
voyons s’accomplir en philosophie, en art,
en littérature : nous sommes en train
de réanimer ce qui a été désanimé»**

Frédérique Aït-Touati,

Jour 1 des auditions pour un parlement de Loire.

**«Qui est lié à cet être de Loire ?
Pour sentir cette interdépendance
entre humains et non-humains, nous pouvons
partir du paysage, du lien au paysage, quand
on sent que ce qui le compose est une part
entière de notre existence, une forme
à laquelle notre vie est liée.»**

La commission pour un parlement de Loire

**«Le droit, en soi, est une fiction.(...)
La crise bioclimatique nous oblige à modifier
les fictions qui organisent notre relation
aux éléments terrestres et aux autres espèces.
En allant vers des personnalisations juridiques,
c’est à nous de définir les contours
de la fiction.»**

Valérie Cabanes

Jour 3 des auditions pour un parlement de Loire.

DROITS DE LA NATURE DANS LE MONDE

La démarche du parlement de Loire s'inscrit dans un vaste mouvement des droits de la nature dans le monde, dans un «soulèvement légal terrestre» (Camille de Toledo).



Fleuve Whanganui | Nouvelle-Zélande
Loi votée le 14 mars 2017

Troisième plus long cours d'eau de la Nouvelle-Zélande, il est situé dans la partie sud de l'île du Nord dans la région de Manawatu-Wanganui, il se déverse dans le détroit de Cook après un parcours de 290 km. Doté du statut d'entité vivante, le fleuve est alors représenté par deux personnes : un membre de la tribu Whanganui et un autre du gouvernement.

Pour éviter un projet industriel d'enfouissement de déchets dans un méandre du fleuve, un collectif d'associations s'est fait scribe du Tavignanu, avec la juriste Valérie Cabanes et l'ONG Notre affaire à tous. Le collectif entend porter cette déclaration à l'échelle européenne, et organiser un référendum local sur le statut du cours d'eau.



Fleuve Tavignanu | Corse
Collectif Tavignanu vivu



Rivière Mutehekau Shipu | Québec
Loi votée le 23 février 2021

S'écoulant dans la région du Nitassinan, territoire ancestral de la communauté Innu d'Ekuanitshit, la rivière représente, depuis des millénaires, une composante essentielle de la culture de ce peuple. Elle s'est récemment vue attribuée le statut de personnalité juridique par la municipalité régionale du comté de Minganie et le Conseil des Innus d'Ekuanitshit.



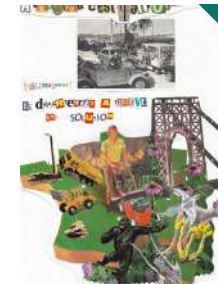
LAC érié | États-unis
Décision de justice du 27 février 2019 (référendum). La zone littorale du lac Érié et l'érosion des berges © Jérôme Marty



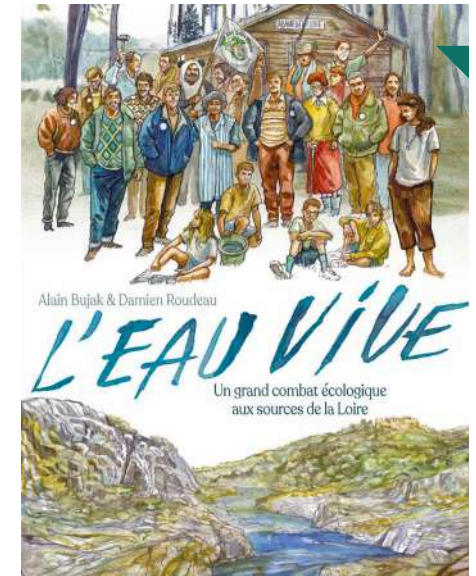
Fleuve ATRATO | Colombie Décision de justice du 5 avril 2019. Rio Atrato © asoatrato.gov.co

TERRITOIRES DE L'EAU EN LUTTE

Sous l'impulsion de collectifs engagés, des écosystèmes font valoir leurs droits partout dans le monde. Ces mouvements inspirent le parlement de Loire et permettent d'inscrire son action dans la suite des luttes ligériennes historiques.



Le Village de Loire, Mardi
© Le village de Loire, 30/09/2019



L'eau vive, roman graphique - éditions Futuropolis © Damien Roudeau



Collectif Bassine Non Merci
© Collectif Bassine Non Merci



L'eau vive, Haute vallée de la Loire
@ Alain Bujak

UN THÉÂTRE DES QUESTIONS

L'expérimentation du parlement de Loire est née d'une hypothèse sous forme interrogative : «et si on faisait un parlement de Loire ?». Au fil de son cheminement pour écrire un nouveau dessin institutionnel, la commission du parlement de Loire a fait face à de nombreux questionnements, dont les réponses restent parfois en suspens.

Le fleuve est-il quelqu'un plutôt que quelque chose ?

Comment lui donner une voix ou des voix ?

Est-ce qu'on ne va pas abîmer le fleuve, en tentant de le représenter ?

Et si les entités naturelles nous portaient, depuis leur langage, à réécrire nos lois ?

Y aura-t-il un peuple de Loire, attaché au fleuve, prêt à se battre pour lui ?

Qui seront les gardiens, les voix humaines du fleuve ?

Comment donner une présence à nos attachements ?

Comment font-ils en Nouvelle-Zélande ?

Qu'ont dit les juges en Colombie, quand ils ont donné des droits aux générations futures ?

Le Cher et la Vienne seront-ils d'accord si l'on crée un grand sujet de Loire ?

Les traducteurs des ragondins ne vont-ils pas s'en prendre à ceux du peuplier noir ?

Si nous avons donné la personnalité juridique à des entreprises, pourquoi ne pas le faire pour des éléments naturels ?

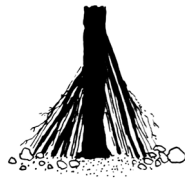
Que dirait Loire si elle pouvait siéger dans les instances en charge de sa gestion ?

Et si Loire touchait des dommages et intérêts, aurait-elle un compte en banque ?

Les droits de la nature s'opposent-ils aux droits de l'homme ?

Extraits choisis
d'un entretien
réalisé par
Henri Guette,
pour bitume
• jigsaw •
juin 2021

ET SI ON COMMENÇAIT À CONSIDÉRER...



ÊTRE AUX AGUETS

« Le processus du parlement de Loire nous ouvre à tous les collectifs, à celui des sables comme à celui des aigrettes ; chaque collectif à ses règles propres que nous ne connaissons pas ou mal. Il faut réapprendre à écouter ce monde-là, à interpréter les sifflements et le chant des oiseaux. Le principe du parlement de Loire traduit la volonté d'être aux aguets. En éthologie, on parle d'être à l'affût. Nous préférons le terme d'être aux aguets. Nous revendiquons un droit à l'imaginaire de ce fleuve Loire, avec ses affluents, son bassin versant, son patrimoine bâti. »

Virginie Serna



DE NOUVEAUX IMAGINAIRES INSTITUTIONNELS

« (...) Nous nous attelons, avec le parlement de Loire, au grand travail de bascule des imaginaires, notamment des imaginaires institutionnels, avant même d'aborder la dimension fonctionnelle d'un parlement accueillant les entités naturelles. On ne peut avancer que collectivement sur ces lois, ces formes institutionnelles à venir et le collectif a besoin de temps. Préparer les imaginaires, accompagner les métamorphoses... C'est en cheminant que les choses se transforment. »

Camille de Toledo



LA TEMPORALITÉ DU FLEUVE

« La question de l'histoire d'un fleuve est avant tout celle d'une masse d'eau et d'alluvions. Quand on tente cette histoire, il faut avoir conscience très modestement de notre place en tant qu'humain dans ce temps géologique. Cela fait 500 millions d'années que ce fleuve que nous appelons Loire dissout les roches de son bassin versant. C'est une histoire qui commence bien avant que l'on constate des constructions ou des aménagements humains. L'histoire de la rivière est une histoire longue et une longue histoire. »

Virginie Serna

LE FLEUVE LOIRE COMME UNE PERSONNE MORALE ?



LA TRADUCTION

« Il y a une opération de traduction depuis la nature, dans le sillon des encodages immémoriaux qui, par la religion ou le chant ou la poésie, cherchaient à mettre des mots sur le monde. Aujourd'hui, nous essayons à nouveau de traduire, plus scientifiquement, les « maux de la Terre » et ici, du fleuve. (...) Puisqu'il y a un changement dans la scène du langage (les éthologues, les botanistes, les scientifiques au sens large nous montrent combien le monde parle et comment il parle), il doit y avoir un changement dans la scène politique et institutionnelle. »

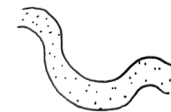
Camille de Toledo



RENVERSER LES POINTS DE VUE ANTHRO- POCENTRÉS

« De telles initiatives sont inspirantes pour les acteurs publics, les agences de l'eau, les agences d'urbanisme, les agences techniques qui ont tendance à travailler de manière traditionnelle, et souvent anthropocentrée. Il s'agit bien de renverser les approches et les angles pour travailler la question des sols, des milieux, des usages urbains, en considérant le point de vue du milieu et pas seulement celui de l'humain ou de l'impact humain. Il ne s'agit pas de gérer des ressources mais de négocier avec les entités naturelles. »

Maud Le Floc'h



UN CHEMIN À TRACER

« In fine, l'objectif est de considérer nos interdépendances, nos liens avec les autres espèces. Les contours de ce parlement ne sont pas complètement dessinés, le geste s'invente en marchant. En termes de posture, l'indéfinition est intéressante. Elle protège d'une appropriation par des intérêts particuliers et surtout cela permet d'agrèer d'autres affluents, d'autres forces. »

Maud Le Floc'h

AUDITION BONUS À L'ÉCOUTE D'UN AFFLUENT

LA MARCHÉ DE LA BÉDOIRE

Dans la suite des auditions du parlement de Loire et à l'occasion du Grand Retournement de mai 2021, la Rabouilleuse-École de Loire et le POLAU- pôle arts & urbanisme ont réalisé une marche de Loire pour se mettre à l'écoute du milieu. Après avoir auditionné des penseurs, juristes, écologues et artistes, c'est le fleuve lui-même que nous proposons de rencontrer à travers l'arpentage d'un affluent de Loire : la Bédouire.

L'arpentage sur le temps long, l'observation répétée et régulière, les corps mis en mouvement et éprouvés par le milieu, la rencontre des habitants, les propositions artistiques, les temps conviviaux (repas partagé, de bivouac) mais aussi la mesure de la qualité de l'eau, l'identification de la présence de la biodiversité, la description des sols... sont autant d'outils mobilisés lors de cette marche qui constituent une méthodologie, une façon de faire des diagnostics territoriaux.

Au croisement des arts et des sciences, du sensible et du technique, cette méthodologie permet la médiation autour du bassin versant mais aussi la réalisation de diagnostics collectifs potentiellement opérants. Ainsi, il paraît important de répéter ce type d'expériences sur d'autres cours d'eau, à l'échelle du bassin versant. Ces expériences répétées permettent d'améliorer la connaissance du bassin versant, d'intéresser le grand public aux enjeux des interdépendances avec le milieu mais aussi de renouveler les manières de faire territoire ou d'agir sur les territoires de l'eau.



Illustration @ Geoffroy Pithon



Bivouac sur une île de Loire, le Grand Retournement



Lecture de texte la nuit sur une île de Loire



Le bassin versant de la Bédouire, explications de Dominique Boutin



La ligne de partage des eaux entre le bassin versant de la Loire et de la Bédouire



La ripisylve de la Bédouire



Un pont franchissant la Bédouire photographies © Apolline Fluck

LE FLEUVE QUI VOULAIT ÉCRIRE

RAPPORT DES AUDITIONS DU PARLEMENT DE LOIRE
MISE EN RÉCIT PAR CAMILLE DE TOLEDO

“... et si un fleuve,
Loire, et les divers
éléments terrestres
écrivaient une
constitution ?
Et si les entités
naturelles, rivières,
montagnes, forêts,
océans, glaciers
et sols... étaient,
à force d'exploitation,
de prédation,
en voie d'inventer
leur grammaire,
exigeant leur
représentation ?
Voici l'histoire
d'un soulèvement
légal terrestre.”

Pour la première fois en Europe, un fleuve a la possibilité de s'exprimer et de défendre ses intérêts à travers un système de représentation inter espèces. *Le fleuve qui voulait écrire* déploie un récit : celui d'un soulèvement légal terrestre où une commission constituante se voit confier la charge d'accueillir les éléments de la nature (fleuves, lacs, rivières, forêts, vallées, océans...) dans nos enceintes de décision politique.

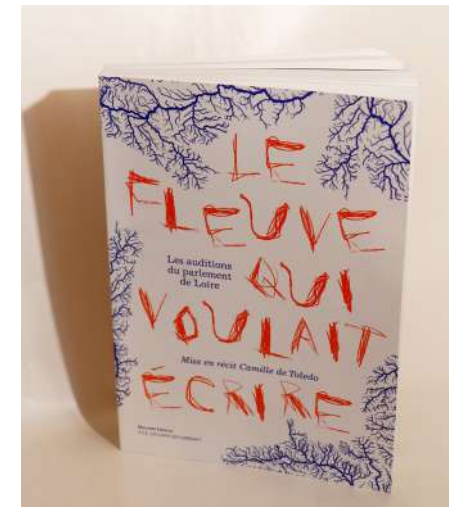
Le livre suit une expérience collective, celle des Auditions, qui a cherché à rendre compte d'un tournant légal mondial et à réfléchir aux conditions dans lesquelles les êtres de la nature, en l'occurrence un fleuve français, peuvent accéder à la personnalité juridique.

Il développe un imaginaire institutionnel pour des territoires éprouvés, et leur fournit un traité d'usage de la fiction pour nourrir leurs initiatives et faire émerger de nouvelles manières d'agir, de nouvelles manières d'habiter le monde.

Cet ouvrage de 341 pages est publié le 8 septembre 2021 par les éditions Les Liens qui Libèrent et Manuella Editions, en partenariat avec le POLAU-pôle arts & urbanisme. L'appareil critique qui l'enrichit a été conçu en partenariat avec les juristes de Notre Affaire à Tous.



Camille de Toledo (à droite) avec les membres de la commission pour un parlement de Loire Pascal Ferren, Lolita Voisin, Bruno Marmiroti, Virginie Serna lors de la première audition à Blois @ POLAU / Apolline Fluck





L'ASSEMBLÉE IMMATÉRIELLE / Installation de l'artiste Zazü © Francis Vautier



MASTERCLASS TANNERIE PEAU DE SILURE / Atelier par Lotta Rahme en septembre 2021 © POLAU

LES ASSEMBLÉES DE LOIRE

© Bruit

4 jours pour expérimenter de nouvelles relations au fleuve au cours d'un événement fédérateur

UN RENDEZ-VOUS PUBLIC AUTOUR DE LA SORTIE DU LIVRE *LE FLEUVE QUI VOULAIT ÉCRIRE*

RAPPORT DES AUDITIONS

Pour rendre hommage au rapport issu des auditions (*Le Fleuve qui voulait écrire*), le POLAU et ses partenaires ont imaginé un rendez-vous public en filant la métaphore parlementaire : Les assemblées de Loire, du 9 au 12 septembre 2021.

Cet événement proposait d'élargir les débats liés au fleuve tout en invitant le public à se mettre à l'écoute de l'écosystème, alternant gestes artistiques, expositions, parcours, tables-rondes, ateliers et rencontres professionnelles.

Les assemblées de Loire avaient pour fil directeur la figure du renversement de perspective et du retournement de points de vue et pour mots d'ordre : observer, fêter, débattre. Pendant 4 jours, plus de 150 artistes, scientifiques, philosophes, auteurs, juristes investissent une quinzaine de lieux à Tours et dans le Val de Tours pour proposer des formats expérimentant de nouvelles relations à la Loire.

UN ÉVÉNEMENT MULTIPARTENARIAL

Cette manifestation est conçue à plusieurs structures : elle est mue par une volonté de "s'assembler" afin de penser et expérimenter collectivement nos interdépendances avec le fleuve.

Elle a renforcé une dynamique sur le territoire du Val de Tours en faveur du fleuve, à partir d'acteurs qui se sont reconnus dans l'idée d'un parlement de Loire. Cet événement entrait en résonance avec les 20 ans de l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco.

La programmation au commissariat partagé a favorisé la variété des formats et des approches. Le choix d'un déploiement sur des sites multiples, tôt le matin et tard le soir, a permis d'observer les changements d'états du fleuve et de diversifier les publics.

> programmation complète sur <http://www.parlementdeloire.org/>

PRELEVEMENT

OBSERVER

La Loire et ses affluents irriguent le territoire. Refuge, couloir de migrations, lieu de vie pour de nombreuses espèces, tour à tour en stress hydrique et en crue, la Loire est un grand paysage de l'alerte. De ses sources à l'estuaire, elle nous relie à la montagne autant qu'à l'océan, révèle et compose des paysages. Elle est l'eau que nous buvons. Les assemblées de Loire sont une invitation à écouter, comprendre la complexité du fleuve et son bassin versant, à travers une programmation d'expositions, d'un cycle de balades (à la nage, à pied, à vélo...)

FÊTER

On prête à la Loire un tempérament capricieux, imprévisible. Ses culs de grève, ses variations hydrologiques et ses sables mouvants rendent la baignade téméraire... Alors la ville s'est peu à peu construite autour et contre elle. La présence du fleuve est peu visible. Les assemblées de Loire invitent à envisager d'autres façons de la pratiquer et de la fêter. À travers «l'activation» d'un site délaissé en bord de Loire, des performances-funambules, une remontée exceptionnelle de bateaux, ce rendez-vous public propose de réinventer des manières d'être avec le fleuve et ses abords.

DÉBATTRE

La Loire est souvent considérée comme une ressource à exploiter, à gérer. Aujourd'hui, juridiquement, le fleuve appartient à la catégorie des «objets». Le mouvement international des droits de la nature invite les écosystèmes à la table des négociations en les reconnaissant comme des sujets de droit. L'hypothèse portée au débat lors des assemblées de Loire est celle de considérer la Loire comme une personnalité juridique. Elle permet de poursuivre les réflexions portées lors des auditions du parlement de Loire à travers des tables rondes, conférences situées, lectures, ateliers.

DES AUDITIONS DU PARLEMENT DE LOIRE À LA PRÉFECTURE DE BASSIN

REMONTÉE DU RAPPORT DES AUDITIONS PAR LES MARINIERS

Trente bateaux traditionnels de Loire remontent le fleuve jusqu'à Orléans. À leur passage aux assemblées de Loire à Tours, ils emportent avec eux *Le Fleuve qui voulait écrire-rapport des auditions*, qu'ils remettent à la préfète de bassin à Orléans à la fin de leur périple.



© Bruno Marmioli — photos 2-3 © POLAU



TOURS
LE 12 SEPTEMBRE 2021

ORLÉANS
LE 18 SEPTEMBRE 2021

LE PARLEMENT DE LOIRE VU PAR... RENCONTRE-DÉBAT

Pour répondre aux différentes questions soulevées par l'idée d'un parlement de Loire, une journée de forum ouvert, rythmée par des tables rondes, performances, conversations et temps de micro ouvert, accueille des anthropologues, écologues, usagers du fleuve, artistes, etc., qui échangent un regard transversal et de nouvelles pistes sur le parlement de Loire.

Avec : Valérie Cabanes, Sacha Bourgeois-Gironde, Camille de Toledo, Sarah Vanuxem, Marie Toussaint, Marin Schaffner, Barbara Glowczewski, Sophie Gosselin, François Guerroué, Mathieu Duperrex, Nicolas Floc'h... et les membres de la commission pour un parlement de Loire.



Conférences et débats au CCCOD
Introduction par Emmanuel Denis (maire de Tours),
Maud le Floc'h, (directrice du POLAU) et Marie Toussaint
(eurodéputée)
© POLAU



Décentrer le regard pour de nouvelles relations au fleuve
Avec Barbara Glowczewski (anthropologue, directrice
de recherche au CNRS), Sacha Bourgeois-Gironde
(professeur d'économie comportementale et de droit et
économie, chercheur à l'université Jean Nicod / Ecole
Normale Supérieure)
Modération : Camille De Toledo








© Olivier F. / Wikimedia

LOIRAMA / Affichage urbain par l'atelier D'Offard
Artiste plasticien, maître de l'impression à la planche de papier peint, François-Xavier Richard réalise un panorama de Loire des sources à l'Estuaire, dont plusieurs fragments sont affichés sur les murs de la ville.



INITIATION À LA JUSTICE RESTAURATIVE / Atelier avec Marine Testut et François Cribier

Les participants sont invités à faire l'expérience de cercles restauratifs appliqués aux droits de la nature et aux enjeux du fleuve de la Loire. Des scénarios fictionnels mais plausibles donnent matière à se projeter dans un contexte constitué de conflits et d'opportunités pour les parties impliquées. Les participants sont guidés et incarnent les rôles des communautés d'acteurs du territoire : humains, milieux et vivants autres qu'humains.



ACTE 2 POUR DE NOUVELLES INGÉNIOSITÉS TERRITORIALES

@ Bruno Marnitrol

Reconsidérer les manières d'agir
à l'échelle du bassin versant

La démarche du parlement de Loire ne peut se réduire ni à ses premiers pas, aussi prometteurs qu'ils aient pu être, ni à ses intentions de retournement. Elle doit convaincre chaque jour de nouveaux partenaires territoriaux qu'elle est une bonne façon de cheminer dans l'actuel incertain.

C'est l'objectif de cet acte 2 que propose le POLAU à l'échelle du bassin versant ligérien, et dès aujourd'hui sur les territoires de Tours Métropole Val de Loire et du Pays des Châteaux, en invitant chacun, autour d'un cadre qui reste à définir collectivement, à s'emparer des enjeux du fleuve, des continuités écologiques, des risques inondation, de la préservation des paysages, des équilibres menacés, ...

Par des événements fédérateurs, des expériences sensibles, des dispositifs arts-sciences... L'acte 2 propose un ensemble d'initiatives pour reconsidérer le lien à la Loire, faire culture commune, envisager de nouvelles manières de faire territoire, et créer de nouvelles ingéniosités territoriales.

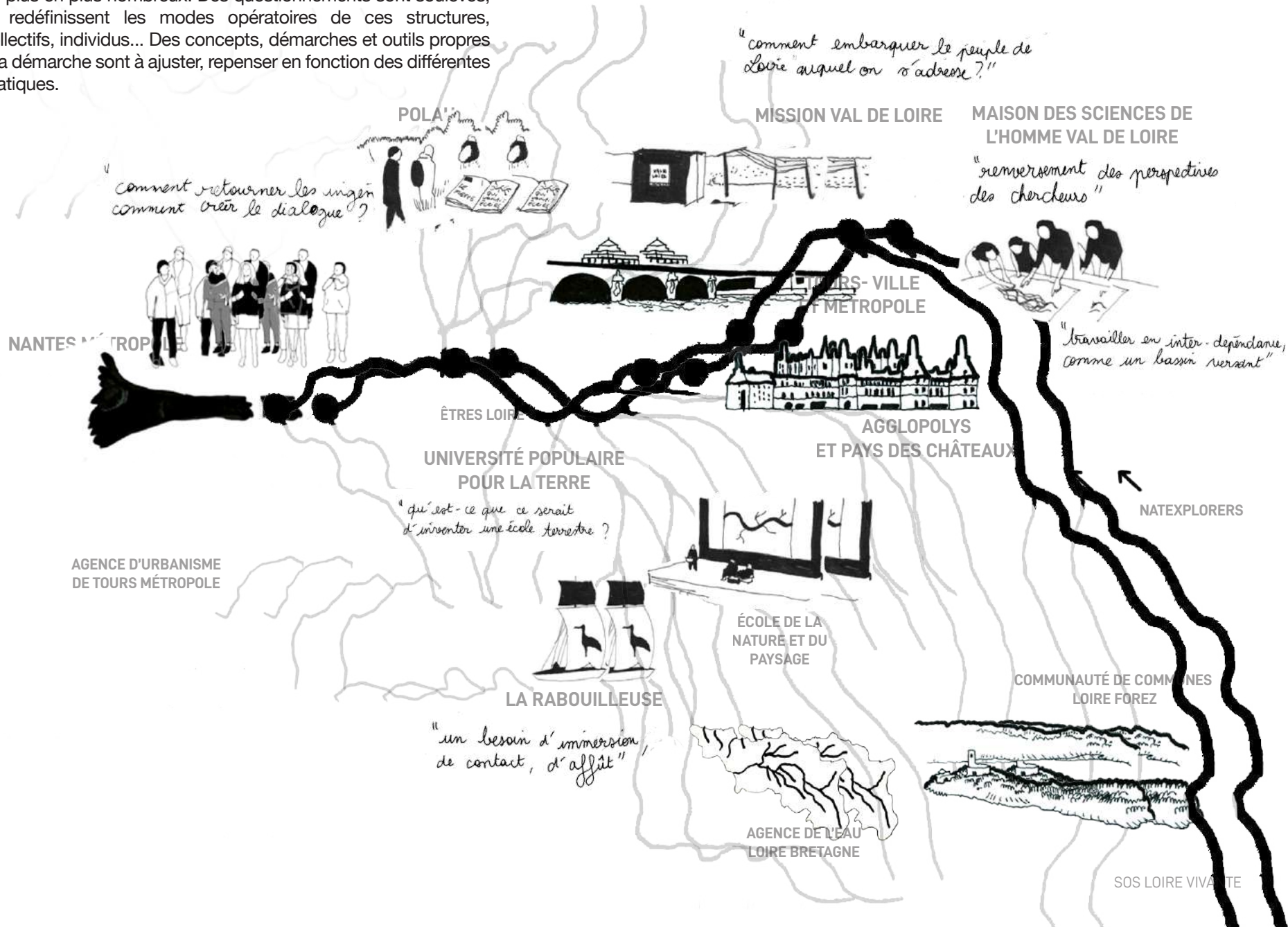
- **EXPÉRIMENTER**
une programmation d'actions et d'événements qui partent du territoire, de ce qui s'y joue, s'y débat. Ici une conférence action ou un nouveau rituel, là une marche exploratoire, ailleurs une résidence...

- **FÉDÉRER**
un réseau vers un parlement de Loire, avec les partenaires du bassin versant, en réfléchissant à un cadre méthodologique qui permette d'atteindre une gouvernance collective et autonome

- **ESSAIMER**
la méthodologie du parlement de Loire, les changements de perspectives à travers une palette d'outils de médiation, de culture, d'ingénierie « retournée »

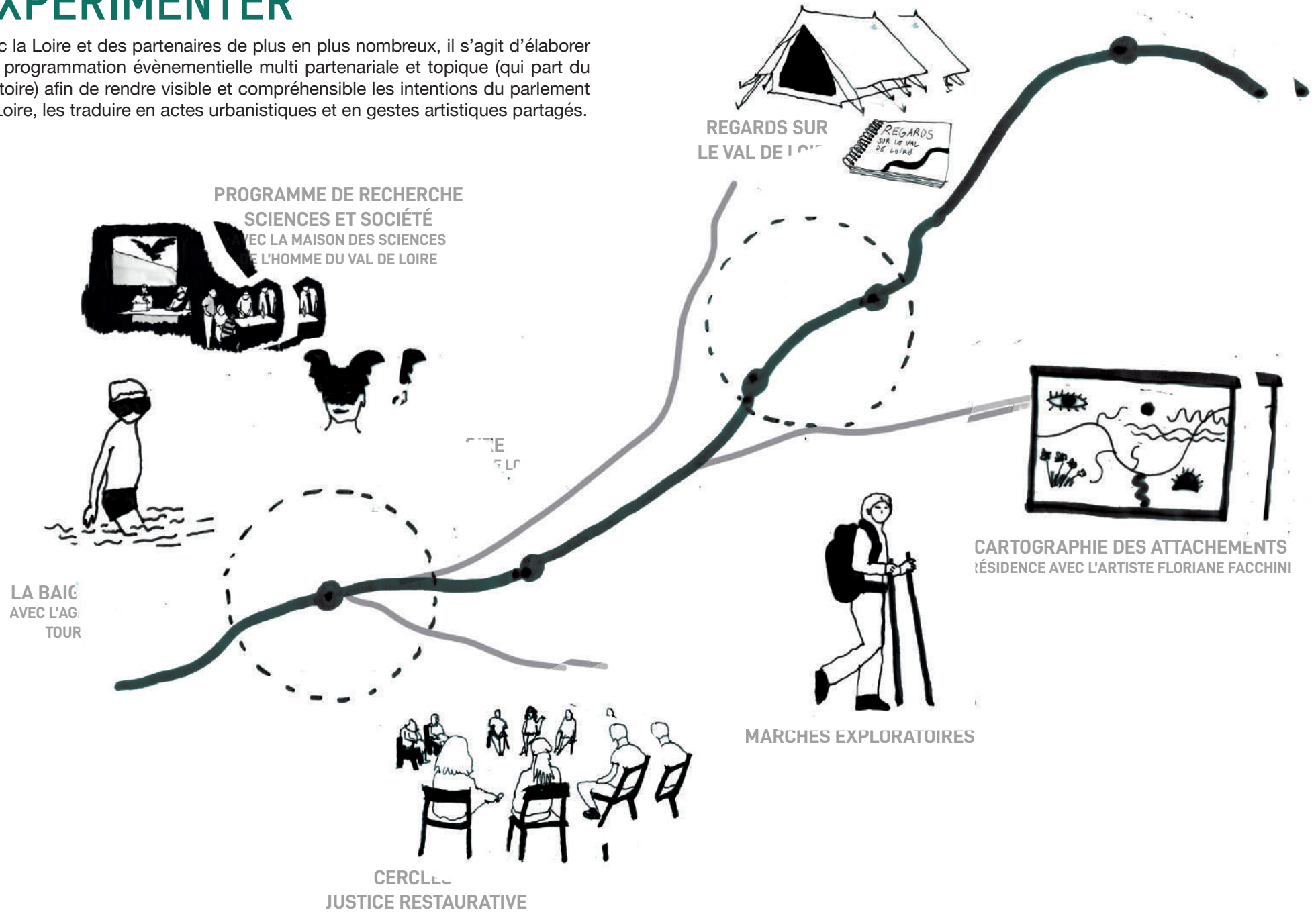
ACTEURS ET ACTIONS POUR UNE ENQUÊTE LIGÉRIENNE

Les acteurs participant de la démarche parlement de Loire sont de plus en plus nombreux. Des questionnements sont soulevés, et redéfinissent les modes opératoires de ces structures, collectifs, individus... Des concepts, démarches et outils propres à la démarche sont à ajuster, repenser en fonction des différentes pratiques.



EXPÉRIMENTER

Avec la Loire et des partenaires de plus en plus nombreux, il s'agit d'élaborer une programmation événementielle multi partenariale et topique (qui part du territoire) afin de rendre visible et compréhensible les intentions du parlement de Loire, les traduire en actes urbanistiques et en gestes artistiques partagés.



ZOOM SUR ÈRE 21

PROJET URBAIN IMAGINÉ POUR «DEVENIR TOURS»

Imaginé en 2020 dans le cadre de l'Appel à projets innovants « Devenir Tours », ÈRE 21 est une proposition urbaine ouverte « vers un parlement de Loire », issue d'un collectif de concepteurs engagés dans les questions environnementales et la réalisation de programmes contextuels.

Le projet a visé à retourner la situation urbaine en adressant le site vers la Loire, connecté aux alertes du fleuve et à ses usages. En cela, ÈRE 21 est un projet-charte.

> LE BÂTIMENT DU PARLEMENT DE LOIRE

Une station arts-sciences pour apprendre et s'informer sur les enjeux écologiques

> LA PLATEFORME DE RECYCLAGE DES MOBILITÉS

Un parking circulaire pour favoriser l'intermodalité des usagers, stationner

> LA FORÊT-JARDIN

Un espace nourricier pour cultiver, s'oxygéner, se promener

LES CARANES

UN SITE AUX USAGES «NOUVELLES GÉNÉRATIONS»

ÈRE 21 propose un projet tourné sur la thématique des transitions écologiques, climatiques, énergétiques, territoriales. Situé dans un environnement végétalisé aux berges du fleuve, le projet ÈRE 21 se conçoit autour d'objets et d'usages emblématiques.



COMMANDITAIRE

API Devenir Tours
• Ville de Tours

PARTENAIRES

Mission Val de Loire,
Ecole de la nature et
du paysage de Blois-
INSA Centre-Val de Loire,
Université de Tours

PILOTAGE

Maud Le Floch | POLAU-
pôle arts & urbanisme
• Urbaniste, ingénierie
culturelle, Patrick Henry
| Pratiques urbaines •
Architecte urbaniste,
Frédérique Monjanel |
Architecte, montage
économique

CONCEPTION

Julie Fernandez et Thomas
Saint-Guillain | LOG-
architectes • Architectes,
Alice et Nicolas Stadler
| Architectes designers,
Agathe Chiron | Designer,
Dimitra Kanellopoulou |
Architecte

EXPERTISES ASSOCIÉES

Florian Dupont | Zefco
• Études
environnementales,
Raphaële Perron |
Paysagiste, Bruno Marmiroli
| Mission Val de Loire,
Andrea Berti | Officina
Architecte, Éric-Alain

Zoukous | Université de
Tours • Financement
participatif, Alexander
Römer | ConstructLab •
urbanisme temporaire,
Julien Langé | Mobilité
active, Anne-Sophie
Jacques | Journaliste,
Le collectif des riverains
associés

INVESTISSEURS EXPLOITANTS

Olivier Yeme | A7 IMMO,
Benoit Koenig, Véloptimo
/ Use, Le Petit Monde
et Kwamti, Le Troglo |
Supermarché coopératif
et participatif





FÉDÉRER

Il s'agit de structurer un réseau territorial du parlement de Loire et de réfléchir à un cadre méthodologique pour aller vers une gouvernance collégiale et/ou un système d'adhésion. Ces actions se placent dans le champ de la prospective territoriale et/ou de la fiction et de l'éco-fiction. Comme lors des auditions en 2019, il s'agit de mobiliser les ressorts fictionnels. L'hypothèse est que le jeu avec les frontières du réel permet de créer de nouvelles ingéniosités territoriales.

Des assemblées locales le long du bassin versant

Ateliers d'éco-fiction



Publication d'une charte ou d'un manifeste

Modèle de fonctionnement, gouvernance

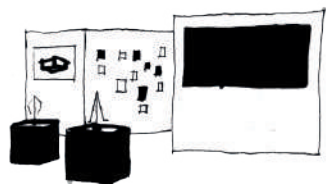


Ces actions sont situées à l'échelle du bassin versant et se construisent avec les partenaires territoriaux.

ESSAIMER

La démarche singulière du parlement de Loire a vocation à se diffuser dans son bassin versant et au-delà, à nourrir des initiatives existantes et à inspirer des porteurs de projets et des collectivités. Par des actions d'essaimage sur l'ensemble du territoire national, il s'agit de proposer la méthodologie du parlement de Loire à travers des outils de médiation, et d'organiser la diffusion et la transmission de ces outils.

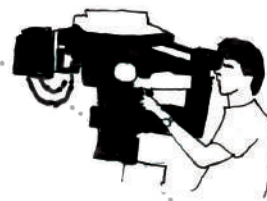
EXPOSITION ITINÉRANTE
dans la suite de
l'exposition des archives



ATELIERS
pour les élus



ASSEMBLÉES
DE LOIRE,
événements,
rendez-vous
publics...



RÉSIDENCES ARTS-SCIENCES
Pour nourrir un travail de
créations inspirées du parlement
de Loire (cinéma, photographie,
performances...)



PODCAST,
CONVERSATIONS



PLATEFORME CONTRIBUTIVE
pour identifier et faire gagner
en lisibilité la démarche du
parlement de Loire



CONFÉRENCES-DEBATS
autour de l'ouvrage
Le Fleuve qui voulait écrire

Des actions,
initiatives et projets,
toujours élaborés par
et avec les partenaires
des territoires

VERS UNE DÉCLARATION DES DROITS DU FLEUVE

TRIBUNE POUR UN PARLEMENT DE LOIRE
PUBLIÉ DANS LE MONDE LE 18 SEPTEMBRE 2021

« Et si un parlement de Loire veillait à une répartition des droits entre les intérêts humains et les intérêts autres qu’humains ? »

Et si, pour la première fois en Europe, un fleuve avait la possibilité de s’exprimer et de défendre ses intérêts à travers un système de représentation inter-espèces ?, s’interroge dans une tribune au « Monde », un collectif d’acteurs du Val de Loire

L’art, le récit, les imaginaires peuvent faciliter la prise de conscience des enjeux climatiques et écologiques. Dans le Val de Loire, un groupe de chercheurs, de professionnels (urbanistes, paysagistes, marinières, pêcheurs...), d’artistes, d’élus et de riverains est en train d’imaginer ce que pourrait être un « parlement de Loire ». Ce projet vise à définir les formes et fonctionnements d’une assemblée où seraient représentées des entités autres qu’humaines, faune, flore, composantes matérielles et immatérielles du fleuve.

Cette démarche territoriale autant que narrative, initiée par le Polau-pôle arts & urbanisme, vise à sortir d’une conception « usagère » de la nature. En se plaçant du point de vue des milieux, de l’organique, du vivant, le Polau et le collectif proposent collectivement de sensibiliser les publics aux alertes que manifeste le fleuve.

Les préoccupations sont nombreuses : baisse des débits naturels de la Loire, étiages de plus en plus sévères, risques d’inondation élevés, évaporations accrues, pompes excessives, présence de pesticides, baisse du nombre de poissons, etc. Ensemble, ils poussent le trait jusqu’à imaginer une fiction où la Loire pourrait porter sa(ses) voix, être associée en nom propre aux décisions qui la concernent, jusqu’à devenir sujet de droit(s).

DOTER LA LOIRE D’UN STATUT JURIDIQUE

À travers un processus d’auditions publiques – les auditions du parlement de Loire –, l’écrivain Camille de Toledo a proposé une mise en récit institutionnelle, au carrefour du droit, de l’anthropologie, de l’économie, de l’art et du politique. Et si le fleuve Loire et les entités qui le constituent pouvaient témoigner des dommages qu’il subit ? Et si le fleuve Loire avait la possibilité de défendre ses intérêts, et notamment, d’intenter des actions en justice en son nom ? Et si le fleuve Loire pouvait siéger dans les instances chargées de sa gestion, notamment par le biais de « gardiens de la rivière », de « traducteurs des valeurs et des intérêts du fleuve » ? Et si un parlement de Loire, chargé de discuter des usages du fleuve, veillait à une plus juste répartition des droits entre les intérêts humains et les intérêts autres qu’humains ?

Une Loire dotée d’une personnalité juridique inspire les Ligériens. Ce qui pouvait apparaître il y a peu comme une fiction devient une réalité partout sur la planète. En Nouvelle-Zélande, le fleuve Whanganui, en Colombie, le Rio Atrato sont récemment devenus des sujets de droit. En Europe, d’autres collectifs suivent ; le Rhône, la Seine et le Tavignano en Corse visent une reconnaissance légale à travers la déclaration de leurs droits.

Pour la Loire, la démarche « vers un parlement de Loire » est avant tout culturelle. Elle convie des imaginaires autour de sujets liés à l’alerte climatique, elle favorise l’émergence de nouveaux concepts. Elle permet d’expérimenter des actes de création et des gestes de cohabitation, des rituels, des registres d’actions entre arts, sciences (biologie, écologie, anthropologie, droit, géographie...) et des décisions publiques.

UNE DÉCLARATION DES DROITS DU FLEUVE

Avec le parlement de Loire, il est question de « donner voix aux assemblages complexes d’humains et non-humains » comme l’indique l’anthropologue Philippe Descola. L’exercice est subtil, juridique, autant qu’éco-psycho-géographique. Ce récit collectif est un jeu sérieux. Il est un prisme d’inversion qui suscite des actions en faveur du ménagement du territoire et des transitions.

Le premier acte s’achève. Les assemblées de Loire se sont tenues pendant quatre jours (du 9 au 12 septembre) pour fêter le fleuve vivant, telle une invitation à écouter, regarder de près, sentir, toucher, à reconsidérer le fleuve dans ses différents états. À cette occasion, le rapport des auditions du parlement de Loire a été à l’honneur, sous le titre « le fleuve qui voulait écrire ».

Il est un socle de référence pour concevoir des suites, d’autres actes de création, des parcours, un glossaire de Loire, une fresque de Loire, une déclaration des droits du fleuve, une convention ligérienne, etc., pour inspirer d’autres acteurs et d’autres territoires.

Tribune signée par : Frédérique Aït-Touati, Charles Altorffer, Jérôme Baratier, Chloé Bodart, Fazette Bordage, Valérie Cabanes, Nicolas Delon, Roberto Epple, Nicolas Floc’h, Barbara Glowczewski, Michel Lussault, Marie Toussaint...

Liste complète des signataires disponible sur polau.org/incubations/tribune-vers-un-parlement-de-loire/

GLOSSAIRE DU PARLEMENT DE LOIRE

CONCEPTS - OUTILS

ANIMISME JURIDIQUE

Après une première saison où l'humain restait un berger protégeant son troupeau, il doit désormais prendre en compte les droits subjectifs de la nature, c'est-à-dire les droits qui partent de la qualité des sujets qui la composent. L'animisme juridique se distingue de l'animisme traditionnel puisqu'il possède une base juridique développée par la juriste Marie-Angèle Hermitte. Il s'agit essentiellement de la subjectivisation d'un certain nombre d'éléments naturels qui, de fait, deviennent sujets de droit. Les récents débats autour de la loi sur la biodiversité ont mis en évidence l'émergence d'une forme de biocentrisme (intégration des humains dans le code de l'environnement...) dans le droit occidental.

ATTACHEMENTS

Liens affectifs initialement développés au sein de la famille. Dans le cadre d'un élargissement de l'acception à l'ensemble de la communauté du vivant, humain et non humain, associé à un territoire, l'attachement peut s'entendre comme la disposition particulière à se lier (ou à se relier dans le cas des communautés humaines des bords de Loire), à promouvoir et à porter une attention particulière à la relation à l'autre. L'attachement peut également s'entendre comme réponse urgente, locale et intuitive aux "détachements induits par la globalisation". Sur les bords de Loire, l'identification des attachements passe par une écoute sensible des liens, usages et pratiques des habitants, humains et non humains, exacerbée par la crise environnementale.

FICTION INSTITUTIONNELLE

Le principe d'une fiction est de produire un récit inventé, issu d'imaginaire(s) à priori humains. Une fiction institutionnelle pousse à l'invention d'une organisation, d'une "institution potentielle", qui aurait telle ou telle vocation, telles ou telles modalités de fonctionnement, tel ou tel système de référence. L'arc narratif d'un parlement qui associerait humains et non humains propose un nouvel ordonnancement des choses, des modes d'actions et des modes de décisions. Sa potentialité est performative, dans le sens où le fait même de l'énoncer, de l'envisager dans ses fines coutures, conduit à faire bouger les lignes du réel.

JUSTICE RESTAURATIVE

Approche alternative de justice visant à aborder le préjudice ou le risque de préjudice en engageant toutes les personnes concernées à parvenir à une compréhension commune et un accord sur la façon dont le dommage pourrait être restauré. La justice restaurative environnementale permet de considérer les milieux de vie et l'ensemble des espèces vivantes, aussi bien humaines qu'autres-humaines, comme potentielles victimes de dommages environnementaux, même si elles ne sont pas définies comme telles par le système pénal. Les procédés restauratifs peuvent être mobilisés au sein de communautés lésées, entre des communautés lésées et des entreprises ou des États....

MÉNAGEMENT

Attention particulière, manière d'agir avec égards. Le ménagement - qui induit l'idée de transformation - implique, au préalable, l'écoute, l'arpentage fin, la microtopographie, l'acupuncture tellurique... Autant de postures destinées à comprendre et rendre compte de la portion de territoire considérée. Il s'agira de répondre à l'aménagement, option radicale consistant à modifier l'équilibre du lieu au profit d'un groupe, en opposant de façon systématique le ménagement comme seule option possible pour respecter l'ensemble des habitants du lieu et les milieux associés. Le ménagement implique la négociation puisque l'assentiment de l'ensemble des occupants (humains et non humains) doit être recueilli pour en envisager la transformation. Enfin, le ménagement implique le principe de mutualisme : les interactions résultant de la transformation du lieu doivent être bénéfiques pour l'ensemble des habitants. Le principe actuel mis en place lors des évaluations environnementales (éviter, réduire, compenser) est remplacé par le ménagement, au bénéfice exclusif des collectifs rassemblant humains et non humains.

NÉGOCIATION

Il ne s'agit plus d'exploiter la ressource en eau mais de négocier avec les entités qui constituent les milieux. Qu'est-ce qui permettrait de contrebalancer la fièvre développementaliste des humains ? C'est une affaire de balance des pouvoirs, de pluralisme. En offrant le statut de sujets de droit aux écosystèmes, aux milieux, aux espèces animales ou végétales, on permet à des « êtres juridiques émergents » de compléter la balance des pouvoirs pour mettre en avant leurs valeurs, leurs besoins, leurs intérêts. On rend possible une négociation entre des États, des entreprises et des écosystèmes ou des milieux. La bonne nouvelle, pourrait être qu'avec ces nouvelles perspectives, en droit, ce sont un grand nombre de vies humaines qui seraient mieux défendues, tant nous dépendons des entités naturelles pour vivre.

RETOURNEMENT

Le principe, radical, de rupture avec l'anthropocentrisme qui a guidé jusqu'alors l'ensemble des choix et actions liés à la transformation d'un territoire, ne peut s'accomplir qu'au prix d'un retournement des postures. Il ne s'agit pas de modeler, d'adoucir ou d'éroder les angles saillants, ni même de faire évoluer le modèle technique, il s'agit de repenser nos relations au vivant et de retourner - au sens propre - l'ensemble des principes agissant. Sur le plan tactique, le retournement peut s'apparenter à une inversion du rapport de force - un retournement de situation. Appliquée au territoire ligérien, la refonte complète de l'approche permet d'élargir la notion de partage du territoire et de cohabitation. Cette démarche ne relève pas de l'évidence tant nos habitus sont profondément ancrés. Pour que le retournement soit réellement efficient, il passe par un imposant travail d'introspection, de connaissance, d'expérimentation, de partage et de confrontation.

TRADUCTION

Il ne s'agit pas de donner la parole à un grain de sable ou à une salamandre, mais de mettre en place des systèmes de traduction, de représentation et de cohabitation à travers des personnalités dédiées : des « gardiens de Loire », chargés de représenter l'intérêt des non-humains en « inversant la perspective » au sein des assemblées régionales, nationales et européennes déjà existantes.

Ces nouveaux « représentants-gardiens » auraient la charge de « porter les voix des milieux, des espèces, dans l'ensemble des discussions législatives, budgétaires et politiques », à travers diverses consultations scientifiques et sensibles.

GÉNÉRIQUE

LES ÉQUIPES DU POLAU

Maud Le Floc'h
Isabelle Briançon
Jean Cabaret
Marie Olivron
Cléo Quernez
Emma Grassin
Amandine Le Corre

ILS ONT COLLABORÉ

À CE PROJET

Annabelle Royer
Apolline Fluck
Félix Gaulandeau
Clémence Mathieu
Marine Dussutour
Ninon Bardet
Corinne Manson
Philippe Nègre
Christine Laffon-Dechesne

ARTISTES, AUTEURS ASSOCIÉS

Camille de Toledo
François Xavier Richard,
Lotta Rahme
Diane Bonnot
Java
Zazü
Marin Schaffner
François Guéroué
Boris Jollivet
Notre affaire à tous
Natexplorers
La Jolie prod
Thierry Bouvet
Philippe Boisneau
Atelier Java
Marine Testut...

LES ÉQUIPES DE

MISSION VAL DE LOIRE
Bruno Marmioli
François Vautier
Azzura Marciano

LA RABOUILLEUSE

Clément Sirgue
Samuel Botreau

LE PETIT MONDE

Ronan Brient
Gwendal Stephan

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME VAL DE LOIRE

Xavier Rodier
Adeline Vioux

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE TOURS POUR LA TERRE

David Gé Bartoli,
Sophie Gosselin

AGENCE D'URBANISME DE TOURS MÉTROPOLE

Jérôme Baratier,
Bénédicte Métais

CENTRE DE CRÉATION CONTEMPORAINE OLIVIER DEBRÉ

Isabelle Reiher
Amandine Mineo

VILLE DE TOURS

Christopher Sébaoun
Christophe Dupin
Christian Vidal
Fabienne Lamore

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES 37
Arnaud de Castelbajac
Claudie Raveneau

LA COMMISSION DES AUDITIONS DU PARLEMENT DE LOIRE

Camille de Toledo
Virginie Serna
Bruno Marmioli
Lolita Voisin
Stephane Cordobes
Joan Pronnier
Pascal Ferren

LES AUDITIONNÉS

Bruno Latour
Frédérique Aït-Touati,
Virginie Serna
Bruno Marmioli
Jean-Pierre Marguenaud
Jacques Leroy
Catherine Larrère
Catherine Boisneau
Valérie Cabanes
Matthieu Duperrex
Gabrielle Bouleau
Gilles Deguet
Sacha Bourgeois-Gironde
Marie-Angèle Hermitte

ACTEURS DE LA DÉMARCHÉ

AUX CÔTÉS DU POLAU

LA MISSION VAL DE LOIRE

L'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'UNESCO est valorisée par la Mission Val de Loire. Elle contribue à favoriser l'appropriation des fondements et des valeurs de l'inscription auprès du public et des collectivités, et participe à la mise en œuvre de son plan de gestion.

LA RABOUILLEUSE - ECOLE DE LOIRE

Association de passionnés de navigation fluviale, La Rabouilleuse fait découvrir la Loire au grand public. Elle propose des sorties embarquées et des formations à la navigation, ainsi que des manifestations artistiques et culturelles tout en sensibilisant aux enjeux de qualité écologique du fleuve.

LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME - VAL DE LOIRE

La MSH Val de Loire est une unité de services et de recherche sous la triple tutelle du CNRS et des universités d'Orléans et Tours. Au titre de sa mission de valorisation de la Recherche pour et avec la société, la MSH Val de Loire est engagée dans plusieurs actions avec le POLAU pour favoriser les échanges arts-sciences dont "le Temps des Territoires", une programmation arts-sciences valorisant les recherches en cours sur le territoire.

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE TOURS POUR LA TERRE

L'Université populaire de Tours et de la Terre agit pour la diffusion du savoir et propose des rencontres, des ateliers et des débats pour comprendre le monde anthropocène. Par ailleurs, elle sensibilise et œuvre à une écologie populaire sur le territoire ligérien et ses bassins versants.

LA VILLE DE TOURS

Située entre la Loire et le Cher, aménagée en partie en zones inondables, la ville s'est développée avec le fleuve. Après une approche tournée vers la gestion du risque, la nouvelle municipalité nomme en 2020 un élu à la Loire pour de meilleures intégration des enjeux du fleuve au sein des politiques publiques et prise en considération par les habitants. La municipalité a accompagné financièrement les auditions pour un parlement de Loire et la résidence de Camille de Toledo et exprime un vif intérêt pour la reconnaissance de la personnalité juridique de la Loire.

LE PETIT MONDE

Spécialisée dans la valorisation de territoires par l'organisation d'événements culturels, l'association le Petit Monde s'est vue confier par la Ville de Tours l'animation et la programmation artistique de la Guinguette de Tours sur Loire, qui se déploie chaque été sur les bords du fleuve, en plein centre-ville.

La démarche « vers un parlement de Loire » a été initiée dans le cadre des 500 ans de la Renaissance Viva Leonardo 2019 et soutenue par le programme Nouvelles Renaissances et le dispositif À Vos ID (Région Centre - Val de Loire). CICLIC Centre Val de Loire a participé au financement de la bourse d'écriture de Camille de Toledo. Le projet est soutenu par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, les Fondations France Liberté, Le Damier et le GARN (Global Alliance for Rights of Nature). Partenaires : L'école de la nature et du paysage INSA-Blois Centre Val de Loire; COAL; la Mission Val de Loire-Patrimoine mondial; Maison des Sciences de l'Homme-Université de Tours; Université Populaire de Tours-Université pour la Terre

Le POLAU est conventionné par le ministère de la Culture (DGCA, DGPA, DG2TDC et DRAC Centre-Val de Loire), le ministère de la Cohésion des Territoires (DGALN) et la Région Centre-Val de Loire. Il est subventionné par Tours Métropole Val de Loire et la Ville de Tours.



Direction de la publication : Maud Le Floc'h
 Textes : Marine Dussutour, Clémence Mathieu, Maud le Floc'h
 Bruno Marmioli, Annabelle Royer
 Illustrations : Clémence Mathieu, Lou Hermann
 Graphisme : studio Septem/ Eloïse Baslé
 Photographie de couverture Bruno Marmioli

© 2021 - Les carnets du POLAU - Deuxième édition 2023
 édition assurée par le POLAU - pôle arts & urbanisme
 ISBN 979-10-96824-07-6 • EAN : 9791096824076



POL
arts—
urba—
nisme
AU